

ANTIRASSISTISCHE INITIATIVE E.V.

Dokumentationsstelle

Mariannenplatz 2 – Haus Bethanien – Südflügel – 10997 Berlin

Fon 030 617 40 440 – Funk 0177 37 55 924 – Fax 030 627 05 905

ari-berlin-dok@gmx.de – www.ari-berlin.org/doku/titel.htm



De Nouveau paru!

15^{eme} Actualité de l'édition de la documentation

Berlin, 10.3.2008

" Politique d'asile Allemande et ses conséquences mortuaires " (1993 à 2007)

30/12/07 à Berlin: Le tunisien Mohamed Mechergui (28) se pend dans la prison de déportation. 11/12/07 à Amberg: L'Iranien Kamal X se trempe dans l'essence, se met le feu et meurt des brûlures de l'incendie. 29/08/07 à Rostock: Soran Ali Khorshid ressortissant d'Irak meurt d'une surdose de médicaments. 13/08/07 à Mostar en Bosnie: Amrus Aljiti meurt d'un manque d'insuline. Quatre semaines avant, malgré qu'il soit gravement malade, il fut malheureusement déporté. 27/06/07 à Frankfurt am Main: le Kurde Mustapha Alcali (30) se pend dans la prison de déportation. 07/06/07 à Luanda en Angola: Sherry Alex (24) meurt du paludisme (malaria) après être déporté. 11/04/07 à Lotte dans le Nordrhein-Westfalen: Un réfugié de 34 ans originaire du Nepal se poignarde et meurt des suites de cette blessure dans le Camp d'Asile. 04/02/07 dans la frontière entre la

Republique Tchèque-Allemagne dans l'Etat de Sachsen: Deux réfugiés éthiopiens, écrasés par le train et meurent des suites de cet accident. 12/12/06 à Niedersachsen: Le réfugié Kurd G.Y. se pend dans un hôpital Psychiatrique. 04/12/06 dans le port de Hamburg: Les Colombiens Wilson O. (35) et Juliano A. (33) sont retrouvés morts asphyxiés dans le cargo de compartiment de Bananes d'un Navire de Marchandises appelé "Regal Star". 26/10/06 à Stadelheim: Asseged Adamaso (32), originaire d'Ethiopie se pend dans la prison de déportation. 05/10/06 à Sachsen: Le réfugié (28) originaire de Tschetchenie se pend dans le camp d'Asile. 01/08/06 à Dannenreich dans le Brandenburg: Quatre Vietnamiens meurent d'un accident de la circulation au cours d'une poursuite suicidaire par la police.

Ces morts sont le résultat d'une abolition virtuelle du droit d'asile, du à la modification de la Constitution fondamentale en la République Fédérale d'Allemagne il y a 15 ans, c'est à dire le 1 juillet 1993. Cette modification constitutionnelle a abouti à la non-protection de réfugiés en Allemagne.

Les restrictions légales supplémentaires mises en vigueur en novembre 1993 en forme de la loi de fondamentale de la demande d'asile aggravées en fin août 2007 par la (loi consentente de l'UE). Celle-ci amenant la République Fédérale à beaucoup plus de fermeté à l'égard des demandeurs d'asile, voire fermer ses frontières aux réfugiés et refuser le droit d'asile en Allemagne.

L'application de ces lois ou décrets imposés par les administrations fonctionnent normalement. L'appareil mis en place fonctionne inexorablement bien. La violation de ces structures ou de ces restrictions est considérée par cette administration comme un crime grave ou "dégradation des biens publics". Mais la limite acceptable aux valeurs morales ou dignité humaine et le droit de l'homme n'a aucun sens devant cette administration. La déportation est irrévocable voire inévitable même si ces derniers ont eu un séjour de plus de 15 ans à 20 ans en Allemagne.

Les demandeurs d'asile reconnus et ayant le droit d'asile, se sentent depuis un certain nombre d'années menacés et sont obligés une fois encore de lutter pour leur sécurité et leur existence afin qu'ils ne perdent pas ce qu'ils ont de droit. Seulement de 2004 à 2007, l'Office Federal de l'immigration et des réfugiés a repris la procédure de demande d'asile sur 51 887 réfugiés ayant le droit d'asile et retiré le permis de séjour à 41 639 à ceux-ci. Officiellement ces derniers, reconnus comme réfugiés politiques sont toujours menacés par leur pays d'origine. Malgré que leur vie soit menacée, ils seront quand même déportés. (ex: Celui qui vient de la Turquie). Le résultat frappant de cette politique est qu'il n'y a que 19 164 démandant d'asile, c'est le nombre le plus faible enregistré en Allemagne depuis 31 ans. Et dans le même temps, il n'y a que 304 reconnus, ayant le droit d'asile par l'Office Federal de Migration, c'est à dire (1,1%) de l'effectif de demande d'asile. 6 894 (24,1%) ceux-ci sont seulement sous la couverture de déportation entendant que leur sort soit élucidé selon l'article §60 paragraphe 1 du droit de séjour.

La documentation présente montre plus de 5 000 cas incidents isolés des conséquences du racisme d'Etat et social par les personnes concernées. Pour les réfugiés qui avaient l'espoir de trouver dans ce pays protection et sécurité, à la fin souffrent de ce système étatisés. Les statistiques annuelles de la documentation ne baissent pas proportionnellement aux chiffres de la demande d'asile mais restent constantes. Ce système sordide se voit monté en puissance

Cette documentation couvre la période du 01/01/1993 à 31/12/2007

174 réfugiés meurent au cours de leur route vers l'Allemagne ou à la frontière Allemande.

130 meurent à la frontière-Est de l'Allemagne.

475 réfugiés souffrent des blessures lors de leur traversée de la frontière, 295 d'eux viennent la frontière Est-Allemande.

149 réfugiés se suicident en prison en attente d'une déportation. Et trouvent la mort en fuyant la déportation.

56 d'entre eux meurent dans le camp de déportation.

746 réfugiés se blessent eux-mêmes à cause de la peur d'une déportation, d'autres dans la protestation contre la déportation (grève de fin) ou essaient de se suicider, 449 se suicident en prison dans leur attente de déportation.

5 réfugiés sont morts pendant de leur déportation

356 réfugiés sont blessés à cause des mesures inhumaines appliquées sur eux lors de leur déportation.

29 réfugiés meurent dans leur pays d'origine après leur déportation.

441 réfugiés sont matraqués et torturés par les policiers ou les militaires de leur pays d'origine lors de leur déportation, ils risquent leur vie à cause des sévices sur eux et les maladies graves dues à la maltraitance.

70 réfugiés disparus sans aucune trace après leur déportation.

13 réfugiés meurent dans les brigades de la police Allemande

405 réfugiés sont blessés par leur policiers, 129 blessés au cours de leur arrestation.

67 réfugiés sont morts de l'incendie lors de l'attaque de leur résidence. (camp d'asile)

744 réfugiés sont sévèrement blessés.

14 réfugiés meurent des suites d'une attaque raciste au cours de leur déplacement.

719 personnes sont blessés.

Depuis 1993, 370 réfugiés sont morts du aux conséquences des mesures prises par la République Fédérale d'Allemagne.

81 personnes décèdent également lors de l'incendie meurtrière due aux attaques racistes du camp d'asile.

La documentation est contenue en deux livres. Les deux livres sont évalués à 16 € plus 3,20 € pour les frais d'emballage et d'envoi. Livre 1 (1993-1999) 6 € pour 174 pages – Livre 2 (2000-2007) 11,40 € pour 270 pages et 1.60 € pour les frais d'emballage et d'envoi pour chacun des livres.